

DOCUMENT PUBLICITAIRE À VALEUR NON CONTRACTUELLE

# Visa Classic à contrôle de solde systématique

Une carte de paiement et de retrait pour permettre sereinement plus d'autonomie.

# L'essentiel

Avant d'autoriser le paiement à l'opération que vous souhaitez réaliser, la Carte Visa Classic à contrôle de solde systématique vérifie systématiquement, en plus des plafonds de paiement, le solde de votre compte.

La carte idéale pour gérer un compte bancaire en alliant contrôle et autonomie!

# **Caractéristiques**

- Carte de paiement et de retrait utilisable en France auprès des commerçants et distributeurs de billets affichant les logos CB ou VISA et à l'étranger auprès des commerçants et distributeurs de billets affichant le logo VISA.
- Des garanties d'Assurances et d'Assistance pour vous couvrir, vous et votre famille, lors de vos déplacements en France et à l'étranger dont une Assistance médicale et une Assurance Décès invalidité(1).
- Service de mise en opposition de la carte 24h/24 et 7j/7, en cas de perte, de vol ou d'utilisation frauduleuse de la carte.

1234 5678 9101 1123

EXPIRE 00/00

- Fonctionne en sans contact.
- Compatible avec les solutions de paiement mobile.
- Carte à débit immédiat.

## Bon à savoir

La carte effectue une demande d'autorisation systématique avec contrôle du solde en temps réel à chaque opération.

Sachez que certains terminaux de paiement ne permettent pas de contrôler le solde de votre compte en temps réel (terminaux dits offline, par exemple: parkings, stations essence automatiques ou péages autoroutiers). Dans ce cas, votre paiement par carte sera refusé même si le solde de votre compte est suffisant.



Grâce à l'application mobile Caisse d'Epargne, vous avez la possibilité d<u>e</u> piloter votre carte bancaire\*:



- Gérer vos plafonds.
- Visualiser votre code secret.
- Verrouiller / Déverrouiller votre carte temporairement.
- Activer / Désactiver les paiements et retraits à distance et/ou à l'étranger.
- Faire opposition en cas de perte, de vol ou d'utilisation frauduleuse de la carte.

Ces fonctionnalités sont désormais possibles directement dans l'application mobile de votre Caisse d'Epargne.

Caisse d'Epargne. Voir autres conditions pour ces fonctionnalités de pilotage de la carte, en agence ou sur le site www.caisse-epargne.fr



# Paiement mobile

La Caisse d'Epargne vous propose deux solutions de paiement mobile sans contact\*. Grâce à Apple Pay et Samsung Pay, vous pouvez régler vos achats par carte avec votre smartphone chez tous les commerçants équipés de la technologie sans contact et acceptant la marque VISA.

\* Voir la liste des cartes éligibles, les appareils compatibles et les autres conditions d'utilisation de la carte Visa Caisse d'Epargne dans Apple Pay et dans Samsung Pay sur www.caisse-epargne.fr







# Garantie achat<sup>(2)</sup>

Tous les achats réglés avec votre carte Visa Classic à contrôle de solde systématique Caisse d'Epargne sont couverts contre la détérioration et le vol avec effraction ou par agression.

La couverture s'élève au maximum à la valeur d'achat du bien :

- Valeur du bien : entre 75 € et 800 € TTC.
- Nombre de jours couverts (post acquisition/livraison) : 7 jours.
- Plafond de la garantie : 800 € par objet et 1 600 € par an.



### Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales et particulières en vigueur.

Voli minites, Control Carlos per voluciones preventes aux control carlos et par un technical se per autoculieres en vigueuro. 
(I) Les garanties d'Assurances du contrat Carle Visa sont souscrites par Visa Europe Limited, pour le compte des porteurs de cartes Visa de la 
Caisse d'Epargne, auprès d'AXA France IARD et AXA France VIE, entreprises régies par le Code des assurances. AXA FRANCE VIE, SA au capital 
de 487 725 073 6 immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 310 497 959, XAX FRANCE IARD, SA au capital de 214 799 030 € immatriculée au RCS 
de Nanterre sous le n° 722 057 460 - Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE.

Les garanties d'Assistance du contrat Carle Visa sont souscrites par Visa Europe Limited pour le compte des porteurs de cartes Visa de la

Les garanties d'Assistance du contrat Carte Visa sont souscrites par Visa Europe Limited pour le compte des porteurs de cartes Visa de la Caisse d'Epargne, auprès de Fragonard Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, Fragonard Assurances, SA au capital de 37 207 660 el immatriculée au RCS de Paris sous le n° 479 065 361 - Siège social : 2 rue Fragonard - 75017 Paris.

(2) Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales et particulières en vigueur.
Garantie Achat et Extension de Garantie Constructeur sont des contrats assurés par BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, Société Anonyme au capital de 61 996 212 euros. Siège social, 88 avenue de France 75641 PARIS Cedex 13 RCS Paris n° 8 350 663 860.
BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 euros - Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris Cedex 13 RCS Paris n° 493 455 042. Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 08 045 100.